



ACTU FRANCE

SAÔNE-ET-LOIRE ÉCONOMIE

Terreal cuit ses tuiles avec vos déchets ménagers

L'usine Terreal de Chagny (Saône-et-Loire) a été la première au monde à utiliser du biométhane, provenant de la valorisation des déchets ménagers des communes environnantes pour cuire ses tuiles en terre cuite. Mais son souci de la préservation de l'environnement est loin de s'arrêter au gaz...

L'usine de production Terreal, installée à Chagny sur deux sites - l'une à proximité du centre-ville et l'autre en lisière de forêt, à proximité des gisements d'argile - est bien loin de l'image des tuileries poussiéreuses d'antan.

Construite en 2008, elle est très robotisée, les principaux processus industriels étant pilotés et non plus effectués par manutention.

Une tuile sur trois est cuite au biométhane

« Au-delà d'être aux pieds des carrières, son implantation a été également conditionnée à sa proximité avec le centre de retraitements des déchets voisins », souligne Jean-Sébastien Besset, directeur des deux sites chagnotins. « Nous avons très vite noué des liens avec le Smet (Syndicat mixte d'études et de traitements) pour économiser la réserve foncière. Une fois que nous avons procédé à l'extraction de l'argile, la carrière est utilisée pour l'enfouissement des déchets. »

Mais l'autre engagement fort de Ter-



■ L'usine Terreal à l'arrière-plan avec l'usine de tri-méthanisation devant.

Photo P. ALIX

real, contribuant ainsi à réduire la quantité de déchets enfouis dans le sol, a été sa volonté de s'associer au projet Ecocea, porté par le Smet, pour se doter d'une usine de tri-méthanisation. Depuis, l'intégralité du biométhane ainsi produit avec les déchets ménagers vient alimenter en gaz, quasiment en permanence, les fours de cuisson, à l'exception de la période estivale et des périodes de maintenance du site, venant se substituer à un tiers de gaz naturel fossile, tout en réduisant ses émis-

sions de CO₂, à hauteur de 4 000 tonnes par an environ sur les 12 000 tonnes rejetées par l'usine. Actuellement, une tuile sur trois est ainsi cuite au biométhane.

Moins 10 % d'émissions de CO₂

Le groupe Terreal a l'objectif de diminuer de 10 % ses émissions de CO₂. Les sites de Chagny n'y échappent pas. Pour le site quasi centenaire de « Chagny 1 », en centre-ville, cette diminution des gaz à effet de serre ne passe pas par le biométha-



■ La première tuile provenant de la valorisation de déchets

Photo Marc BOULNOIS

ne comme pour « Chagny 2 », mais tous deux visent l'efficacité énergétique dans leur process. « Nous avons mis en place des responsables énergie à chaque étape de la production, du broyage de la terre à son séchage en passant par la cuisson », précise Jean-Sébastien Besset.

100 000 € d'économie par an

Avant d'aller dans le four de cuisson chauffé à 1 000 °C, juste après l'étape du broyage, la tuile façonnée et encore malléable doit être séchée. Un jeune alternant ingénieur a travaillé pendant les trois ans de son cursus sur la réduction de la facture énergétique. En réglant et paramétrant au plus juste le séchoir, sans altérer la qualité de l'opération, l'économie a été de 25 % et de 100 000 € par an en moins à déboursier pour Terreal. « Le respect de l'environnement est très important pour nous », explique Jean-Sébastien Besset. « La chaleur perdue de la cuisson est d'ailleurs réutilisée pour les séchoirs, moins gourmands en énergie et montant à 100 °C. Nous investissons au niveau du groupe 20 millions d'euros par an pour moderniser nos usines. »

Nicolas DESROCHES